



RETOUR DES LIVRES EMPRUNTÉS AU CDI

publié le 15/06/2021

Merci de rapporter les livres empruntés au CDI au plus tard le LUNDI 21 JUIN 2021.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.